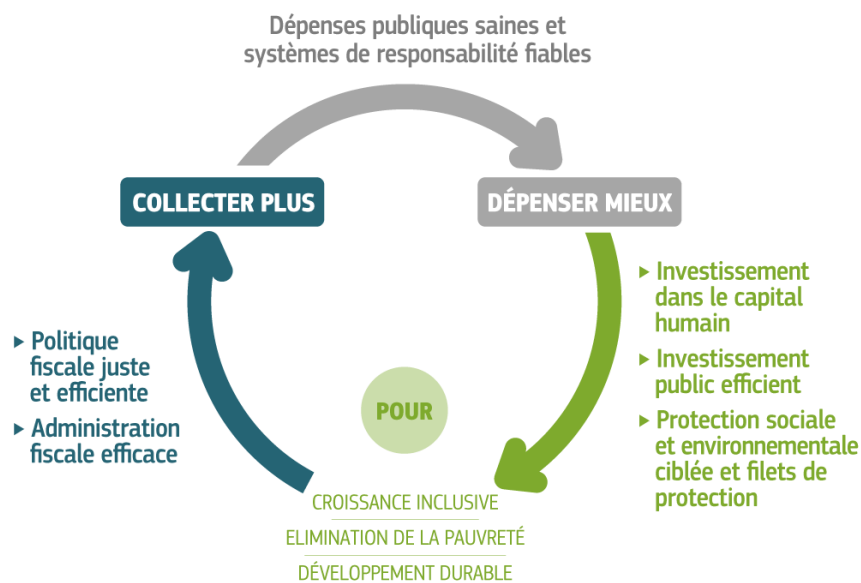


ÉVALUATION DE L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'UNION EUROPÉENNE  
EVALUATION THEMATIQUE

EVALUATION DE L'APPROCHE  
COLLECTER PLUS DÉPENSER MIEUX  
(2015-2020)

RÉSUMÉ

Juin 2023



Préparé par:



Rue de Clairvaux 40, Box 101 – 1348 Louvain-la-Neuve (Belgium)

[ade@ade.be](mailto:ade@ade.be) - [www.ade.eu](http://www.ade.eu)

Contrat cadre EuropeAid/140122/DH/SER/multi (EVA 2020)

Contrat spécifique réf. 2020/300011198

Titre du contrat : Evaluation of EU Collect More Spend Better (2015-2020)

---

Pour nous contacter :

Commission européenne  
Direction Générale des Partenariats Internationaux (DG INTPA)  
Direction D – Politique de Développement Durable et Coordination  
Unité D.4 - Performance, Résultats et Évaluation  
Courriel : [INTPA-EVALUATIONS@ec.europa.eu](mailto:INTPA-EVALUATIONS@ec.europa.eu)  
B-1049 Bruxelles, Belgique

Partenariats Internationaux UE :  
[https://ec.europa.eu/international-partnerships/our-impact/monitoring-and-evaluation\\_fr](https://ec.europa.eu/international-partnerships/our-impact/monitoring-and-evaluation_fr)

## AVERTISSEMENT LÉGAL

Ce document a été préparé pour la Commission européenne et fait partie des évaluations produites par la Direction Générale des Partenariats Internationaux (INIPA). Les avis exprimés n'engagent que les auteurs et ne sauraient être considérés comme constituant une prise de position officielle de la Commission européenne. Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après, pour lesquelles la Commission européenne ne saurait garantir l'exactitude. Plus d'information sur l'Union européenne est disponible sur internet (<http://www.europa.eu>).

---

|     |                        |                |                    |                    |
|-----|------------------------|----------------|--------------------|--------------------|
| PDF | ISBN 978-92-68-01240-6 | ISSN 2529-3338 | doi: 10.2841/75195 | MN-03-23-083-2A-N] |
|-----|------------------------|----------------|--------------------|--------------------|

---

Manuscrit complété en Juin 2023

La présente publication n'engage en aucune façon la responsabilité de la Commission européenne.

Luxembourg : Office des Publications de l'Union européenne, 2023

© Union européenne, 2023



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est soumise à la Décision de la Commission 2011/833/EU du 12 décembre 2011 sur la réutilisation des documents de la Commission (OJ L 330, 14.12.2011, p. 39). Sauf mention contraire, la réutilisation de ce document est autorisée sous licence publique *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). La réutilisation est donc autorisée moyennant mention de la source.



# Principaux constats et conclusions

**L'approche « Collect More Spend Better » de l'Union européenne : un cadre stratégique pour un changement de paradigme dans le soutien à la gestion des finances publiques.**

L'Agenda 2030 de développement durable adopté en septembre 2015 reconnaît le rôle essentiel des systèmes nationaux de gestion des finances publiques dans la réalisation des objectifs globaux de croissance inclusive, d'éradication de la pauvreté et de développement durable. La mise en œuvre des politiques publiques est très fortement conditionnée au bon fonctionnement de ces systèmes qui doivent assurer une discipline budgétaire globale, une allocation stratégique des ressources publiques et une prestation de services efficiente. Le renforcement des systèmes de Gestion des Finances Publiques (GFP) est ainsi considéré comme une priorité, en particulier pour améliorer i) la Mobilisation des Ressources Nationales (MRN), ii) la fourniture d'une combinaison adéquate de biens et de services publics en particulier à travers l'investissement dans le capital humain, les infrastructures, la protection sociale, ainsi que la protection de l'environnement et iii) la transparence et la redevabilité de l'action publique.

L'Union européenne (UE) a lancé l'approche « Collect More Spend Better (CMSB)<sup>1</sup> » (Collecter Plus, Dépenser Mieux)<sup>2</sup> pour contribuer aux discussions sur le renforcement des systèmes de Gestion des Finances Publiques qui se sont tenues à Addis-Abeba en 2015. Le but était d'intégrer dans une même perspective la mobilisation des ressources nationales et la gestion des finances publiques. Il s'agissait plus précisément de fournir un cadre holistique pour la formulation et la mise en œuvre des appuis à la mobilisation des recettes nationales (« Collect More »), à la gestion des dépenses et de la dette publiques (« Spend Better»), ainsi qu'au renforcement de la transparence et de la redevabilité (« Global Public Finance »).

Au cours des 20 dernières années, l'UE a été l'un des principaux acteurs de l'appui au renforcement des systèmes de GFP dans les pays émergents et en développement, notamment pour accompagner l'importante mobilisation d'appuis budgétaires depuis le début des années 2000. Entre 2015 et 2020, l'UE a déboursé 7,5 milliards d'euros pour des appuis directement ou indirectement liés à l'approche CMSB, dont 2 milliards d'euros (27 %) visant spécifiquement les différents volets du CMSB. L'appui budgétaire est resté la principale modalité d'aide pour soutenir le renforcement des finances publiques au niveau national, en particulier par le biais i) des indicateurs de performance des tranches variables (ITV) portant sur les différents volets du CMSB, ii) de 12 contrats de performance de réforme sectorielle (CPRS) spécifiquement dédiés à l'appui à la GFP, iii) des appuis complémentaires pour le renforcement des capacités dans les domaines CMSB, et iv) du dialogue de politiques stratégique et technique. En plus des appuis budgétaires, l'UE a également mis en œuvre v) des projets d'assistance technique/de renforcement des capacités spécifiques axés sur diverses composantes du CMSB, et vi) de nombreux partenariats avec des Organisations Internationales (OI) en lien avec l'approche CMSB, aux niveaux national, régional et international.

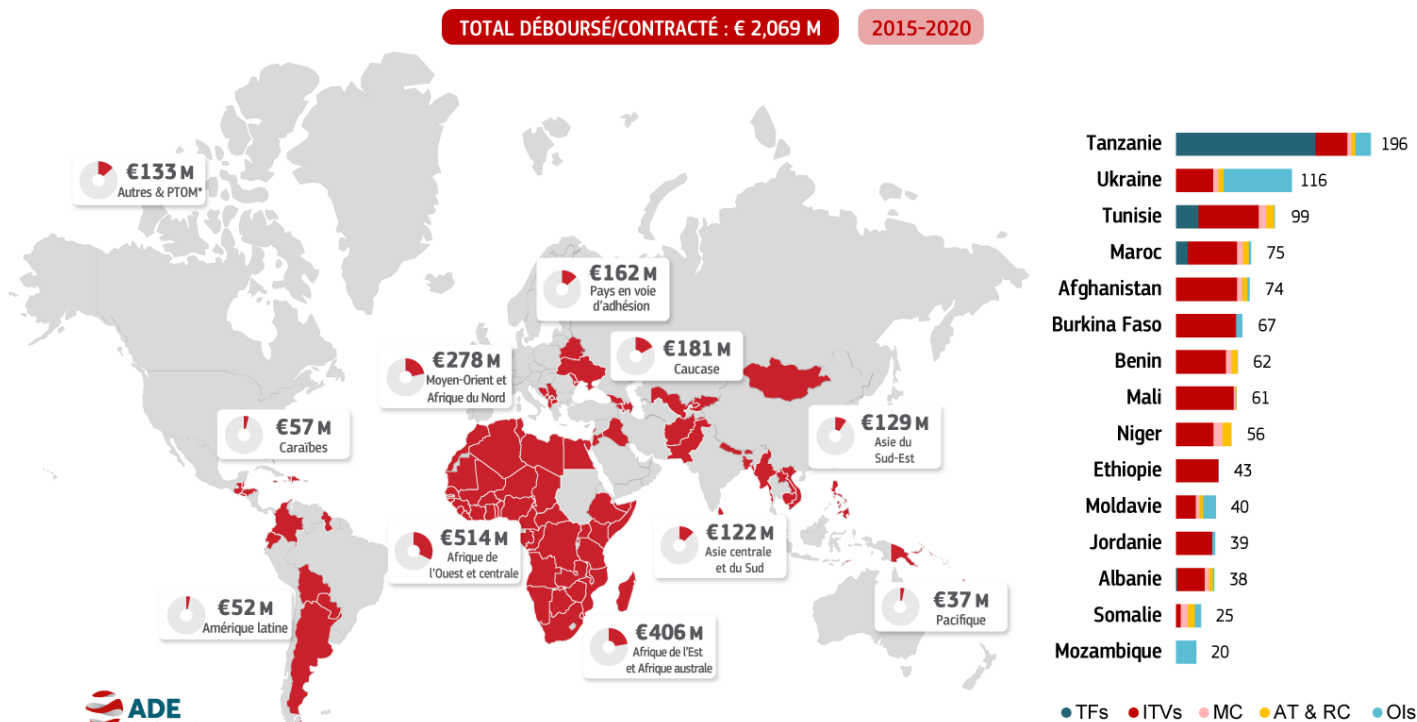
La région qui a été la première bénéficiaire des appuis de l'UE directement liés au CMSB entre 2015 et 2020, a été l'Afrique, et en son sein, les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest plus particulièrement.

<sup>1</sup> L'acronyme anglais « CMSB » est utilisé dans ce texte.

<sup>2</sup> Collecter plus - dépenser mieux, Office des publications de l'UE (europa.eu), Commission européenne, Document de travail "Collect More and Spend Better – Achieving development in an inclusive and sustainable way", 2015 <https://data.europa.eu/doi/10.2841/37400>

Les pays du voisinage oriental et méridional et, dans une moindre mesure, les pays candidats et les candidats potentiels des Balkans occidentaux ont également bénéficié d'un soutien important dans la mise en œuvre de l'approche CMSB.

**Figure 1. Cartographie des appuis de l'UE directement liés au CMSB (en millions d'euros) (2015-2020)**



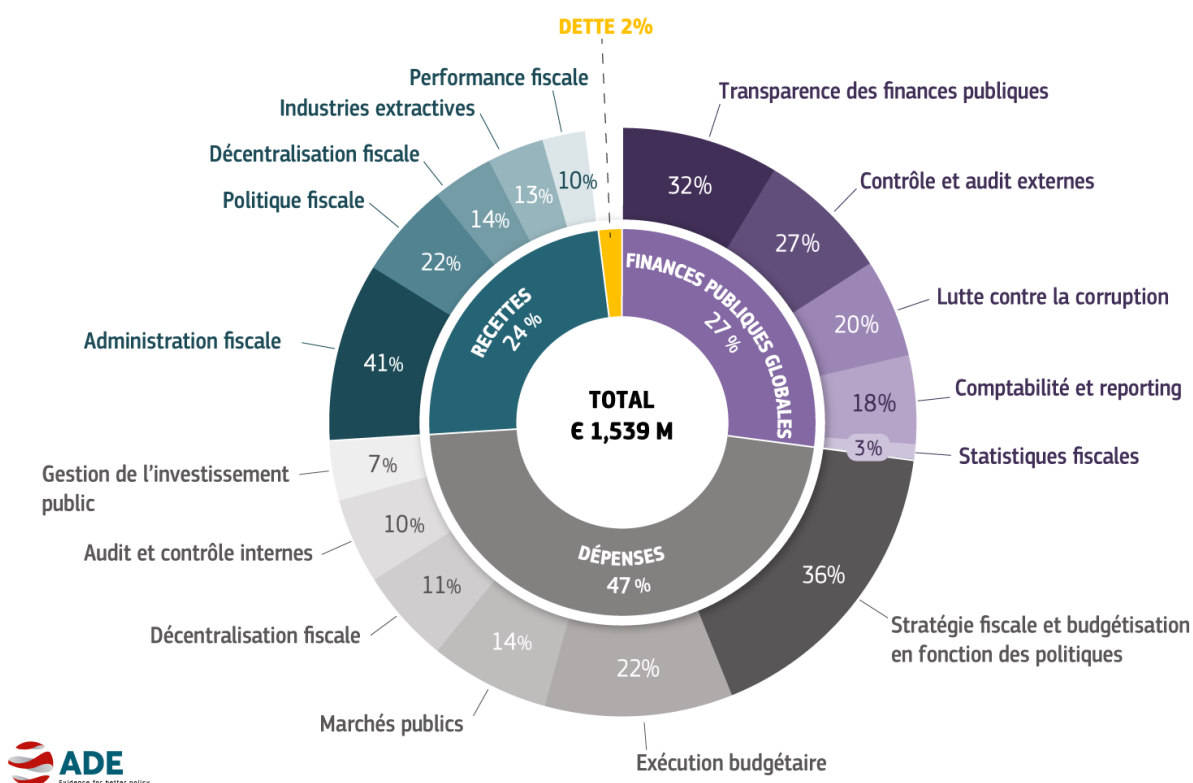
\* 125M € vers Autres (regions/continents qui ne rentrent pas dans une classification régionale) et 8M € vers les Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) comme le Groenland.

TF : Tranches fixes des appuis budgétaires ; ITV : Indicateurs de tranche variable des appuis budgétaires ; MC : Mesures complémentaires des appuis budgétaires ; AT : Assistance technique ; RC : Renforcement des capacités ; OI : Partenariats avec des organisations internationales.

Source: EC Budget Support database and CRIS

Dans l'ensemble, les appuis de l'UE à la MRN/GFP/dette au niveau pays, ont été menés à travers une approche holistique et ont couvert simultanément plusieurs des domaines du CMSB. L'UE a mis en particulier l'accent sur des dimensions transversales telles que la formulation des stratégies et plans de réformes de la GFP, ainsi que la transparence, la redevabilité et le contrôle externe. Un soutien important a également été apporté au volet « Spend Better » avec comme priorités le passage à une budgétisation fondée sur les politiques publiques, l'exécution du budget et le contrôle interne, ainsi que dans une moindre mesure la gestion des marchés publics. Le volet « Collect More » a bénéficié globalement de moins d'attention mais la mobilisation des recettes nationales a été une préoccupation croissante de l'UE au cours de la période considérée, notamment pour le renforcement des administrations fiscales, conformément à l'agenda de l'initiative fiscale d'Addis-Abeba. Par contre, l'UE est relativement peu intervenue, dans le cadre de ses programmes de coopération nationaux, pour appuyer la gestion de la dette, la gestion des investissements publics, les statistiques fiscales et la gouvernance des entreprises publiques. Elle a plutôt privilégié des partenariats internationaux pour adresser les enjeux croissants en matière de dette publique ainsi que pour soutenir, conjointement avec d'autres donateurs, l'utilisation de statistiques comparables, standardisées et fiables sur les recettes.

**Figure 2. Répartition des indicateurs de performance des appuis budgétaires par principaux domaines du CMSB (engagements, en millions d'euros) (2015-2020)**



**Pour la mise en œuvre de ses appuis CMSB au sein des pays partenaires, l'UE a adopté une approche pragmatique basée sur une combinaison de modalités et d'instruments d'aide qui a permis de s'adapter aux différents contextes et besoins. L'approche de l'UE a sous-estimé la forte dimension d'économie politique des réformes de GFP.**

L'UE a adopté des approches différenciées qui ont largement tenu compte des contextes, des besoins et des spécificités institutionnelles des bénéficiaires, ainsi que des interventions d'autres partenaires. L'UE a établi des partenariats étroits avec les pays bénéficiaires et son soutien a été pleinement aligné sur les politiques et les priorités des gouvernements partenaires. Le recours quasi systématique aux outils de diagnostics internationaux (comme le PEFA et le TADAT) par les pays partenaires, fortement encouragé par l'UE, a permis de renforcer une compréhension commune des forces et des faiblesses des systèmes de gestion des finances publiques des pays bénéficiaires. Ces diagnostics ont été largement utilisés pour concevoir et renforcer les stratégies nationales et plans d'action de réforme des systèmes de GFP.

En combinant des incitants aux réformes et des appuis au renforcement de capacités à travers différentes modalités et instruments d'aide (voir Figure 3), l'UE a pu apporter une réponse flexible et adaptée aux besoins des différents partenaires et aux contextes spécifiques. Parallèlement, l'UE a renforcé progressivement le dialogue de politiques, en particulier au niveau stratégique.

**Figure 3. Une combinaison de modalités d'aide pour soutenir l'approche CMSB**

Dans l'ensemble, si les interventions de l'UE ont été très pertinentes par rapport aux besoins identifiés, elles ont souvent été trop optimistes en ce qui concerne le rythme des réformes en matière de GFP et l'effet de levier des indicateurs de performance (en particulier des indicateurs de résultats). L'UE a souvent sous-estimé le temps nécessaire aux pays partenaires pour progresser dans les réformes et pour que celles-ci prennent effet. Cela s'est traduit par la fixation d'indicateurs de performance ou d'objectifs quelque peu irréalistes ou trop ambitieux. Par ailleurs, les réformes de GFP visées par les indicateurs de processus n'ont pas fait l'objet d'un suivi systématique après leur adoption, bien que leur mise en œuvre soit souvent une étape délicate. La courte durée des programmes d'appui budgétaire par rapport au temps nécessaire aux réformes n'a pas facilité l'adoption d'une vision à long terme.

**Les appuis de l'UE au CMSB ont été multidimensionnels mais souvent dispersés, avec peu de synergies entre eux et avec les autres interventions de l'UE.**

L'exhaustivité de l'approche a conduit au développement d'un large portefeuille d'appuis de l'UE au CMSB. L'appui a souvent été dispersé, les différentes interventions variant en termes d'échelle et présentant relativement peu de synergies entre elles. Alors que le soutien de l'UE dans des domaines tels que la transparence et la redevabilité a généralement été multidimensionnel et a bénéficié d'un financement solide, d'autres domaines n'ont été abordés que par le biais de quelques indicateurs de performance et/ou d'un soutien complémentaire avec des budgets modestes. Obtenir une vision claire des priorités stratégiques de l'UE pour soutenir l'approche CMSB au niveau national n'a pas été une tâche facile. Les synergies au sein du portefeuille d'appuis au CMSB et avec d'autres interventions de l'UE, bien que prometteuses, sont restées plutôt timides. Cela concerne en particulier les synergies 1) au sein des programmes d'appui budgétaire (indicateurs de performance et mesures complémentaires), 2) entre les appuis au renforcement des capacités fournis par le biais de l'AT, les mesures complémentaires d'appui budgétaire et les partenariats internationaux ; 3) entre les appuis au CMSB et d'autres interventions européennes dans le domaine des politiques sectorielles, en particulier avec les contrats de performance de réforme sectorielle mis en œuvre dans les secteurs prioritaires (éducation, agriculture, protection sociale). Dans l'ensemble, les opérations de



développement des capacités du FMI et de la Banque mondiale (financées en partie par l'UE) ont été peu prises en compte dans la logique de l'appui de l'UE au niveau national.

**A travers le financement de partenariats internationaux, l'UE a largement contribué à la mise en place d'une réponse renforcée et conjointe de la communauté internationale, mais cette contribution est restée essentiellement financière.**

En canalisant 315 millions d'euros (15 % du soutien CMSB) par le biais de partenariats internationaux — dont une part importante a été allouée au FMI (pour les Centres Régionaux d'Assistance Technique (RTACs) et les fonds thématiques dans le domaine de la mobilisation des recettes nationales) —, l'UE a contribué de manière significative à l'augmentation des capacités globales d'appui pour le renforcement des systèmes de GFP. Ces partenariats internationaux ont couvert un large éventail de domaines en ce inclus la gestion de la dette, les marchés publics, la lutte contre le blanchiment d'argent, la politique et l'administration fiscales, la gouvernance et la coopération fiscales internationales, et la lutte contre l'évasion fiscale. L'UE a été considérée par les Institutions Financières Internationales (IFIs) comme un partenaire important, en particulier en termes financier ; sa participation aux principaux forums internationaux s'est accrue et la contribution de l'UE a gagné en visibilité. Néanmoins, son rôle en termes techniques et stratégiques est resté limité, du moins en ce qui concerne l'orientation de l'appui technique fourni par les IFI dans ces domaines.

**L'expertise technique interne de l'UE, en particulier dans les pays bénéficiaires, n'a pas été à la hauteur de l'ambition portée par l'approche CMSB.**

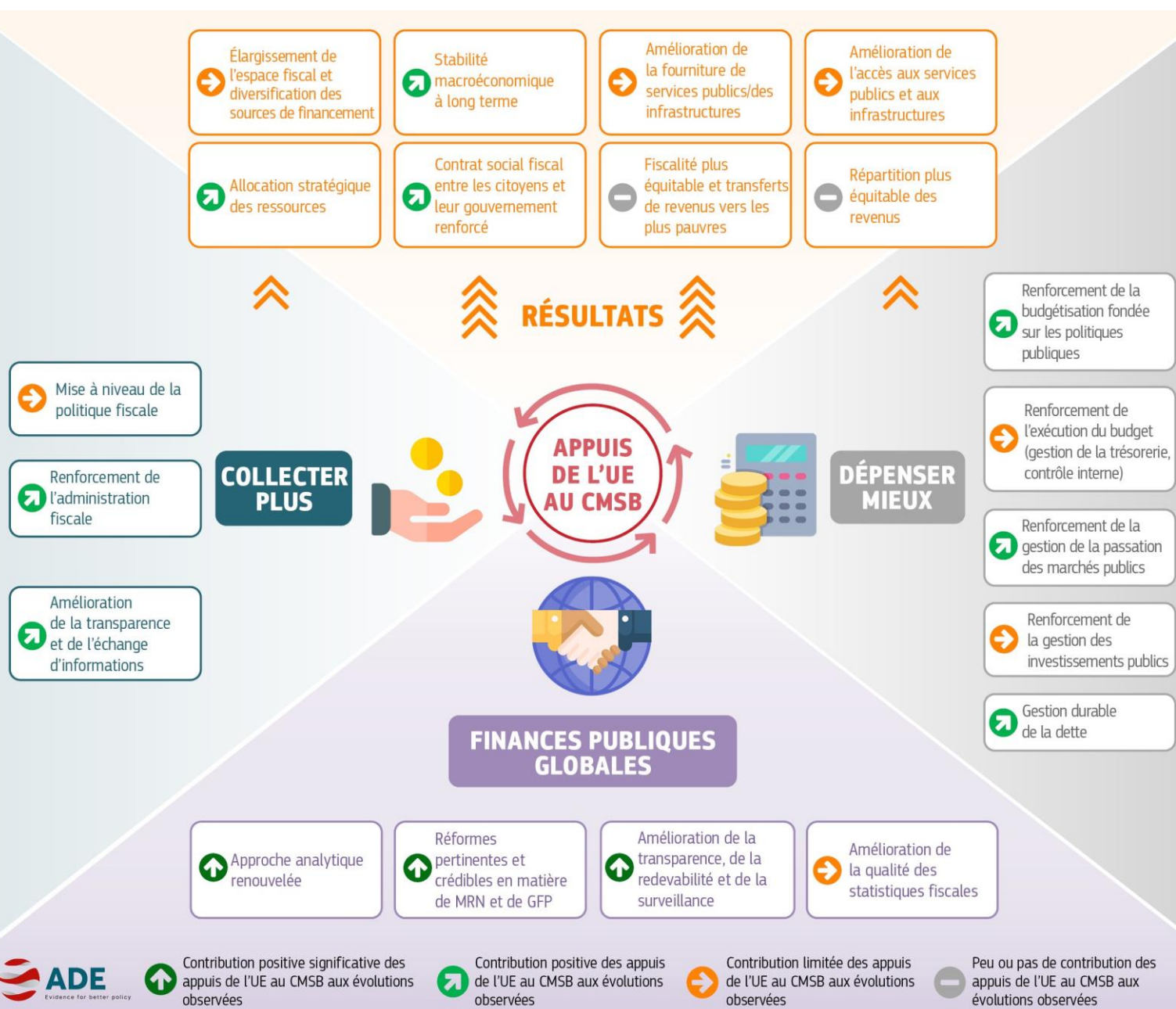
L'approche globale et pragmatique adoptée par l'UE nécessite des capacités solides, tant en termes d'effectifs que de compétences, en particulier au sein des pays bénéficiaires. Le rôle des délégations de l'UE consiste notamment à garantir la pertinence et la cohérence des actions de l'UE par rapport au contexte national et aux initiatives internationales, à alimenter le dialogue politique aux niveaux technique et stratégique, à superviser les experts externes engagés par l'UE ainsi qu'à assurer la coordination avec d'autres partenaires de développement. Mais les délégations de l'UE n'ont pas toujours eu le temps ni les ressources nécessaires pour piloter le portefeuille d'appuis au CMSB de manière suffisamment étroite. Les ressources du siège ont en partie contribué à combler les besoins techniques et à alimenter le dialogue stratégique. Les experts externes ont souvent été cruciaux, allant néanmoins parfois au-delà de ce que leur rôle devrait être, en particulier dans la conduite du dialogue de politiques avec les autorités nationales.

**L'UE a contribué à la conception et à la mise en œuvre de réformes plus pertinentes en matière de gestion des finances publiques, mais dans l'ensemble, la performance des systèmes de GFP n'a que modérément progressé.**

Les appuis de l'UE à la gestion des finances publiques ont d'abord permis d'établir des approches pertinentes et de grande envergure pour les réformes des systèmes de GFP, englobant tous les piliers d'un système fonctionnel. L'une des principales contributions de l'approche CMSB a été de mettre en lumière l'importance du volet « Collect More ». Dans ce domaine, les réformes soutenues par l'UE ont permis de réaliser des avancées progressives, ouvrant principalement la voie à davantage d'efficacité

de l'administration fiscale. Dans les autres domaines, l'UE a principalement contribué à faire progresser les réformes liées à la transparence et à la redevabilité ainsi qu'à la gestion des dépenses, en particulier l'adoption d'un budget fondé sur les politiques publiques. Par rapport aux autres donateurs, l'UE s'est particulièrement distinguée i) dans la mise en place de processus/outils visant à promouvoir la transparence au sein des différentes composantes du système de GFP, ii) dans le renforcement des acteurs chargés d'assurer le contrôle budgétaire et la redevabilité, iii) dans l'attention croissante portée à la lutte contre la corruption, et iv) dans le déploiement des réformes en matière de GFP dans les secteurs prioritaires.

**Figure 4. Contribution des appuis de l'UE au CMSB aux évolutions observées dans la gestion des finances publiques (2015-2020)**



Si des réformes ont bien été adoptées dans les différents segments du système de gestion des finances publiques de 2015 à 2020, la performance des systèmes de gestion des finances publiques, telle que mesurée par le cadre d'évaluation de la gestion des finances publiques (PEFA)<sup>3</sup>, ne s'est que modérément améliorée. L'évolution qui ressort de l'analyse comparative des scores PEFA est largement confirmée par les analyses qualitatives des études de cas.

Dans l'ensemble, certaines composantes des systèmes de gestion des finances publiques dans les volets « collect », « spend » et « debt » ont été renforcées avec la contribution de l'UE. Le pilier qui a connu la plus forte amélioration est celui relatif à la stratégie budgétaire et l'établissement d'un budget fondé sur les politiques publiques, ce qui témoigne des progrès considérables réalisés au fil des ans dans la préparation du budget. Il présente toutefois encore des lacunes importantes en termes de stratégie fiscale et d'alignement du budget sur les plans stratégiques. De légères améliorations ont également été observées en termes d'exécution du budget, en particulier au niveau du contrôle interne. Plusieurs composantes des systèmes de GFP continuent néanmoins à avoir des niveaux de performance faibles (comme les contrôles des salaires, les audits internes, les marchés publics, la gestion des investissements publics ou le contrôle externe).

Ces améliorations dans la gestion des finances publiques ont eu peu d'effets visibles sur les populations; elles n'ont pas permis d'élargir durablement l'espace fiscal, ni par conséquent, d'augmenter de manière significative les dépenses publiques. Dans le même temps, il y a eu peu de d'amélioration durable en matière d'allocation stratégique des ressources. L'efficacité des services publics n'a pas été significativement renforcée, les données relatives à la prestation de services de première ligne restant toutefois fragmentaires. Enfin, les résultats observés en matière de transparence et redevabilité sont restés modestes, notamment en ce qui concerne la participation du public et la transparence budgétaire.

Les appuis apportés par l'UE au renforcement de la gestion des finances publiques ont été fondés sur des analyses solides qui ont permis à l'UE d'apporter des réponses pertinentes aux besoins des partenaires et en lien avec leurs politiques. Plusieurs faiblesses ont néanmoins affecté la conception et la mise en œuvre des appuis au CMSB et l'effet de levier du portefeuille de l'UE dans son ensemble : l'absence d'un cadre stratégique par pays, la dispersion du portefeuille, les synergies limitées et les contraintes en termes d'expertise interne.

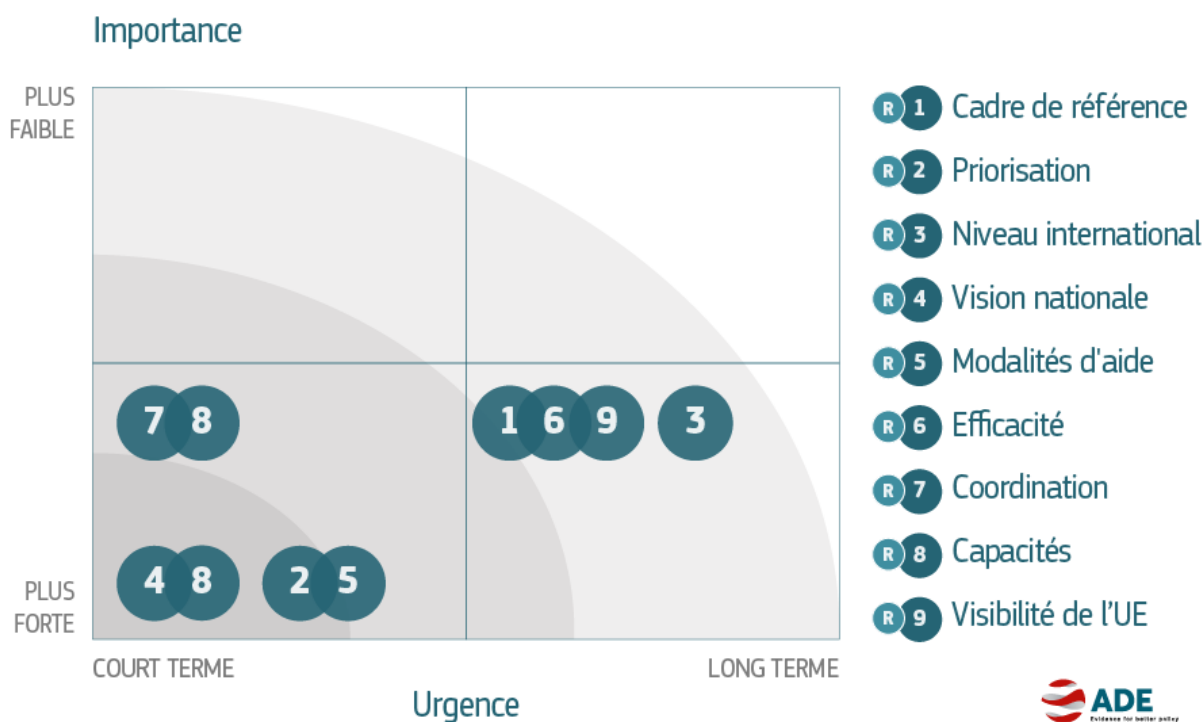
Dans l'ensemble, les principaux facteurs qui ont entravé la mise en œuvre des réformes en matière de GFP sont liés aux contextes international et national. Les réformes et les progrès en matière de GFP sont restés essentiellement dépendants du contexte spécifique propre à chaque pays, et fonction des engagements politiques et de l'économie politique locale. La lenteur des processus politiques et institutionnels, en proie à des intérêts particuliers qui résistent au changement, les capacités d'absorption limitées et les moyens insuffisants pour piloter et coordonner les processus de GFP/MRN, y compris souvent une mauvaise coordination interministérielle, ont considérablement entravé les processus de réforme. La faiblesse du soutien politique à la décentralisation a également constitué un obstacle à la mise en œuvre de réformes dans les domaines de la budgétisation fondée sur les politiques publiques, des marchés publics et de la gestion des investissements publics. En outre, la crise de la COVID-19, suivie de la guerre en Ukraine et de ses répercussions sur les marchés internationaux, a fortement affecté la situation financière des pays partenaires, rendant difficile la mise en œuvre complète des réformes budgétaires.

---

<sup>3</sup> Initiée en 2001 et largement utilisée depuis 2005, le PEFA est une méthodologie internationalement reconnue d'évaluation des performances en matière de gestion des finances publiques. C'est l'une des sources qui permet de mesurer les progrès en matière de GFP mais elle n'est pas appliquée partout et n'est pas systématiquement mise en œuvre de façon régulière. L'évaluation a analysé l'évolution des scores moyens au cours de la période 2015-2019 (62 rapports publiés) et de la période suivante 2020-2022 (28 rapports publiés).

# Recommandations

Figure 5. Priorisation des recommandations



**Renforcer l'approche stratégique globale de l'UE dans les domaines de la MRN, de la GFP et de la gestion de la dette :**

|              |           |  |
|--------------|-----------|--|
| <b>Cadre</b> | <b>R1</b> | Promouvoir l'approche CMSB en tant que cadre global pour le soutien de l'UE aux finances publiques, en soulignant son importance dans la mise en œuvre du Global Gateway.  |
|              | <b>R2</b> | Donner la priorité aux domaines CMSB dans lesquels l'UE a un avantage comparatif et des intérêts spécifiques, tout en gardant ouverte une logique d'opportunité pour soutenir les domaines où des effets de levier peuvent être activés. |

**Consolider l'approche de l'UE aux niveaux international et national :**

|                  |           |   |
|------------------|-----------|---|
| <b>Politique</b> | <b>R3</b> | Poursuivre les efforts entrepris pour développer une approche commune de soutien aux finances publiques au niveau international et contribuer à rationaliser l'utilisation d'outils de diagnostic et de fonds thématiques, tout en veillant à ce qu'une plus grande place soit accordée aux pays en développement dans les choix stratégiques et que tous les efforts contribuent aux objectifs à long terme de l'UE. |
|                  | <b>R4</b> | Au niveau national, assurer une vision plus cohérente et plus complète des appuis fournis par l'UE aux finances publiques à travers les différentes modalités d'aide utilisées, et mettre en œuvre des mécanismes de suivi et d'évaluation adéquats.  |

**Améliorer la mise en œuvre du soutien de l'UE dans le cadre de l'approche CMSB :**

|                      |           |  |
|----------------------|-----------|--|
| <b>Mise en œuvre</b> | <b>R5</b> | Mieux utiliser les instruments et les modalités d'aide disponibles, en particulier renforcer les effets incitatifs des programmes d'appui budgétaire, le dialogue de politiques stratégique connexe et les complémentarités entre les instruments de l'UE.                           |
|                      | <b>R6</b> | Renforcer les approches multidimensionnelles pour améliorer la transparence et la redevabilité, utiliser davantage les contrats de réforme sectorielle pour aborder la gestion des finances publiques au niveau sectoriel et mettre davantage l'accent sur la gestion du changement. |
|                      | <b>R7</b> | Continuer à promouvoir la coordination et les complémentarités entre les différentes interventions des donateurs au niveau national en renforçant le leadership national pour piloter et coordonner les plans de réforme en matière de GFP/MRN, et l'aide extérieure correspondante. |

**Renforcer les capacités techniques et l'expertise de l'UE en matière de finances publiques afin de soutenir l'approche ambitieuse de l'UE et d'améliorer sa visibilité :**

|                                |           |   |
|--------------------------------|-----------|---|
| <b>Personnel et visibilité</b> | <b>R8</b> | Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de renforcement des capacités internes pour la mise en œuvre des appuis au CMSB afin de renforcer les compétences du personnel interne et d'améliorer l'accès durable à l'expertise externe, tout en renforçant la compréhension et l'appropriation par les pays partenaires des appuis de l'UE. |
|                                | <b>R9</b> | Accroître la visibilité des appuis de l'UE au CMSB aux niveaux international et national.   |

## CONTACTER L'UNION EUROPÉENNE

### En personne :

Dans toute l'Union européenne il existe des centaines de centres d'information **Europe Directe**. Vous pourrez trouver l'adresse du centre le plus proche de chez vous sur ce lien : [https://european-union.europa.eu/contact-eu\\_fr](https://european-union.europa.eu/contact-eu_fr)

### Par téléphone ou courriel :

Europe Directe est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez contacter ce service :

- en appelant le numéro gratuit : 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs sont susceptibles d'appliquer des frais),
- au numéro standard suivant : +32 22999696, ou encore
- par courrier électronique par le biais de : [https://european-union.europa.eu/contact-eu\\_fr](https://european-union.europa.eu/contact-eu_fr)

## TROUVER DE L'INFORMATION SUR L'UNION EUROPÉENNE

### En ligne :

L'information sur l'Union européenne dans toutes les langues officielles de l'Union est disponible sur le site web Europa à l'adresse : [https://european-union.europa.eu/index\\_fr](https://european-union.europa.eu/index_fr)

### Publications de l'UE :


Vous pouvez télécharger ou commander des publications de l'UE gratuitement ou moyennant paiement depuis le Bookshop de l'UE à l'adresse : <https://op.europa.eu/fr/web/general-publications/publications>. Des copies des publications gratuites peuvent être obtenues en contactant Europe Directe ou votre centre local d'information (voir [https://european-union.europa.eu/contact-eu\\_fr](https://european-union.europa.eu/contact-eu_fr)).

## Direction Générale des Partenariats internationaux - INTPA


### La mission de INTPA

Notre mission est de contribuer au développement durable, à l'éradication de la pauvreté, à la paix et à la protection des droits de l'Homme, au travers de partenariats internationaux qui garantissent et promeuvent les valeurs et les intérêts européens.

### Suivez-nous

 : @EU\_Partnerships

 : EUPartnerships

 : eu\_partnerships

 : EUintheWorld



Office des publications  
de l'Union européenne